

ÉTUDES *

L'information en Afrique

1^{re} partie **

Information et développement

par Jacques BINET
professeur de sociologie africaine
à l'Université de Paris XIII

On prend parfois les moyens d'information dont dispose une population comme un indice du niveau de développement. Au-dessus ou au-dessous d'un certain nombre de places de cinéma ou de journaux par tête, un État peut-il penser être ou n'être pas développé? Certes les moyens d'information sont un symptôme de développement. Ils en sont aussi une cause, estime-t-on; informer c'est faire progresser. Définir le développement serait hors de notre propos, mais il faut donner à ce mot un sens large: non seulement développement économique mais aussi culturel ou social. Pourtant, avant d'aller plus loin, il faut répondre à deux objections. Le citoyen des villes occidentales qui dispose de radios, de télévisions, de journaux, d'affiches, etc., n'est-il pas « surinformé ». Écrasé sous le flot des nouvelles, ou bien il n'y attache plus d'importance, ou bien il s'y noie et perd toute possibilité de recul et de réflexion personnelle. D'ailleurs, déclare-t-on parfois, dans les régions de culture et de langue originales des pays développés, la masse des informations véhicule la culture de la capitale de ces États. Si l'on voit les choses sous l'angle international, des « media » tels que la télévision et le cinéma transmettent la culture américaine qui fait figure de culture mondiale. L'afflux d'information risquerait donc en quelque sorte de sortir l'Africain de son authenticité et de lui imposer une culture étrangère. En réalité il y a un problème de dosage aisément soluble si les États et ceux qui reçoivent l'information en sont avertis. Les objections « passéistes » ou « obscurantistes » ne tiennent donc guère.

Pour analyser le rôle de l'information dans le développement, il faut examiner son origine et sa destination, d'où elle vient et à qui elle est destinée. Autour de ce qui est la structure élémentaire du réseau des communications, tout peut se regrouper, efficacité ou danger, aussi bien que les supports et le contenu.

ORIGINES DE L'INFORMATION

L'information peut être étrangère ou nationale, publique ou privée et cette origine va entraîner diverses attitudes à son égard. Quelles que soient les dispositions des États, on devine dans les milieux ayant quelque responsabilité politique une sorte d'agacement devant l'influence des informations étrangères. Le public est volontiers réceptif, mais les interdictions qui frappent parfois des journaux français montrent que dans les pays importateurs de presse, les gouvernements sont parfois chatouilleux. Cependant, cette information importée, de source privée, joue un rôle important dans la formation de l'opinion publique. Elle n'atteint il est vrai qu'une faible fraction des sociétés locales: le petit groupe de la société dirigeante, de ceux pour qui le monde extérieur n'est pas une abstraction, de ceux qui ont voyagé. Fraction faible de la population certes, mais fraction qui détient les pouvoirs. Cette élite se recrute parmi les hauts fonctionnaires et les principaux dirigeants du secteur privé ou semi-public; elle donne le ton des modes intellectuelles ou esthétiques, elle dispose d'une part notable du revenu national. La mobilité géographique des hommes explique leur perméabilité à la presse étrangère, leur intérêt pour les idées « dans le vent » et les doctrines dont on parle.

L'information en provenance de l'étranger, mais émanant d'une source officielle, ne semble pas être l'objet d'une défiance particulière. On imagine qu'un nationalisme ombrageux suspecterait les sources

* Les opinions émises dans ces études n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

** La 2^e partie - qui paraîtra dans le n° 95 (janvier-février 1978) comportera des études sur la presse en Afrique et un tableau statistique indiquant l'importance des différents moyens d'information en Afrique.

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 22512

Cpte : B

étrangères officielles, supposées plus orientées que les sources privées. Un tel comportement est assez fréquent dans certaines capitales européennes ou américaines, où les documents émanant des services publics – surtout étrangers – sont considérés comme empreints d'un optimisme de commande.

Mais en Afrique, au niveau des citoyens, l'information, qu'elle soit de source étrangère ou de source officielle ne semble guère suspectée à cause de son origine. Seuls les milieux d'« opposition » regarderont avec méfiance les nouvelles politiques de source officielle, mais ne rejeteront pas le reste du journal. Les informations sont prises au sérieux, trop parfois, et la publicité est probablement acceptée assez facilement jusqu'à ce que des campagnes concurrentes fassent réfléchir.

Parti unique, mise des moyens de communication de masse à la disposition du gouvernement, faible concurrence dans le domaine de l'information, tout cela ne semble guère gêner le public.

Comment expliquer alors le souhait exprimé, de façon parfois véhémement dans des assises internationales, de disposer d'agences de presse spéciales, indépendantes de celles des grandes puissances? Plutôt qu'une méfiance envers l'information diffusée, divers États du Tiers monde n'ont-ils pas voulu signifier un désir de voir accorder plus d'importances à leurs nouvelles. Il faut bien reconnaître en effet que la surface consacrée par la presse occidentale (ou russe, ou américaine) aux nouvelles en provenance du Tiers monde est faible. Les États du Tiers monde estiment qu'ils ne sont pas suffisamment pris en considération et surtout ils pensent que l'éclairage de l'information ne porte pas sur les aspects qu'ils jugent les plus importants.

Il est évident en effet que le journaliste qui collecte les nouvelles est influencé par sa culture et ses préoccupations : il fait un choix, conscient ou inconscient, selon la hiérarchie des valeurs qui est la sienne. Dans le sens Afrique-Europe, les correspondants de presse sélectionnent ce qui les intéresse et ce qui intéresse – pensent-ils – leur public. Mais il en va de même dans le sens Europe-Afrique : les faits et les idées qui sont choisis pour être présentés au public africain reflètent les idées de celui qui les a collectés. D'autres éléments auraient pu être retenus, qui auraient donné au public africain une idée tout autre de l'Europe.

Dans ce domaine des échanges internationaux d'informations, il est normal que le pays qui est à l'origine de l'information puisse par la voix de ses journalistes témoigner sur lui-même. Et dans ce cas même si les messages comportent des interprétations trop subjectives, des accentuations excessives, ils sont par là-même riches de signification. Mais sous réserve bien entendu que cela se situe dans le cadre d'un

pluralisme qui permette de confronter des sources variées.

Il est un domaine sur lequel il est particulièrement compréhensible que les pays sous-développés souhaitent faire eux-mêmes le choix des informations : c'est celui de l'innovation technique. En effet parmi la masse des inventions, des techniques, des tours de main, ce ne sont pas forcément les plus récents, les plus sophistiqués, ceux qui font appel à des équipements compliqués et coûteux, qui seront les meilleurs dans un cadre culturel et économique africain : un atelier qui exige beaucoup de main-d'œuvre peut être préférable à un atelier entièrement automatisé dans un pays où le sous-emploi est chronique.

DESTINATION DE L'INFORMATION

Selon qu'elles sont destinées à l'intérieur ou à l'extérieur, aux membres de l'élite ou aux masses rurales, il va de soi que la présentation et le choix même des informations peuvent différer.

Un message destiné à l'étranger doit être délivré dans la langue et sous la forme dont les destinataires ont l'habitude. Quelles informations les États africains souhaitent-ils faire passer en Europe ou aux USA? Des informations d'ordre politique, qui fassent connaître leurs équipes dirigeantes, consolident leur audience et permettent d'obtenir des investissements utiles. C'est parce qu'ils ont été convaincus de la stabilité politique ivoirienne que des détenteurs de capitaux ont investi en Côte-d'Ivoire, jetant ainsi les bases d'un développement économique.

Mais un public tel que celui des financiers et des chefs d'entreprise susceptibles d'investir en Afrique est exigeant : une information politique ou sociale sur les institutions et les structures administratives ne lui suffit pas. Il a besoin de documentation technique ou juridique. L'information ici doit se traduire par des études sur les impôts ou les tarifs douaniers, par des statistiques sur la main-d'œuvre ou la consommation. Des revues spécialisées, des livres publient ces documents car toutes ces informations doivent être diffusées par écrit : il ne s'agit pas d'emporter une adhésion affective, mais de fournir les éléments d'une analyse économique qui devra se poursuivre longuement..

A l'intérieur même d'un pays en développement, un autre destinataire d'informations a besoin de documents semblables de caractère scientifique : l'État lui-même qui veut organiser son développement. Les fonctionnaires chargés de la planification ont besoin d'études de toutes sortes, sur les hommes, les terres, les eaux... Imaginer une information limitée au journal quotidien serait restreindre indûment la question. Beaucoup d'États entreprennent des recherches considérables avec

l'aide d'instituts spécialisés (ORSTOM, BRGM ou autres) et constituent des « Atlas du Plan » où se trouvent inventoriées toutes les ressources. Les travaux de l'INSEE ont permis ainsi d'aboutir à une bonne connaissance statistique des données géographiques, démographiques, économiques. Toutes les informations de ce genre doivent être tenues à jour car les transformations sont rapides.

Il est probable que dans l'avenir on verra grandir le besoin de ce genre d'informations : approfondies et scientifiquement indiscutables. En effet, seule une bonne connaissance des marchés producteurs peut éviter des spéculations malsaines et permettre une juste répartition des profits et une utilisation judicieuse des investissements. La Banque mondiale ou d'autres organisations internationales cherchent à collecter l'information économique indispensable.

Que l'économie soit dominée par l'État ou que les entrepreneurs privés y aient une part, les pouvoirs publics ont toujours intérêt à ce que ceux qui doivent agir soient informés. Le livre n'a pas ici un rôle très important. Moins « populaire » que les journaux et surtout que la radio, il n'atteint pas directement les populations rurales. Cependant les fonctionnaires, les instituteurs des missions, les employés ou ouvriers spécialisés lisent de plus en plus. Il suffit pour le constater de noter qu'en 1973 au grand marché d'Adjanie (Abidjan) il y avait quatre vendeurs de livres et brochures d'occasion alors qu'il y en a le double en 1977 et que le nombre de livres dans les stocks offerts a, lui aussi, plus que doublé. En 1974, parmi les livres achetés dans les deux ou trois librairies de Treichville (autre quartier africain d'Abidjan), les vieux succès : « Secrétaire des amants » ou « Clé des songes », dont on n'ose guère espérer qu'ils sont éducatifs, se vendent bien, une centaine par mois. Mais les livres de distraction ont fait leur percée : ainsi 400 volumes de Guy des Cars sont vendus en 6 mois. On voit également la diffusion d'une collection de vulgarisation d'origine américaine traduite en français : 400 volumes de titres divers allaient de « La vie de Lincoln » ou de « L'agriculture mécanisée » à « L'atome » et à « Secrets de la dynamique de groupe ». Pamphlets et textes politiques ont une clientèle, de Marx à Fanon : 150 lecteurs en 6 mois. Les missions qui éditent des romans pour la formation morale, ont par exemple vendu 55 fois en 6 mois « J'ai aimé une fille ». Dans quelques villes secondaires, encore trop peu nombreuses, qui possèdent des librairies, on peut constater des choix semblables : manuels d'éducation civique ou de vulgarisation, romans africains, romans « populaires ». Il n'est pas facile de tracer la frontière entre information et formation : la Côte-d'Ivoire a entrepris la formation de commerçants ou d'hommes d'affaires en dehors des systèmes proprement scolaires. Une chaîne de magasins, PAC, forme des gérants qui deviendront propriétaires de boutiques, un « Office de

promotion de l'entreprise ivoirienne » aide les candidats à un prêt de la Banque de développement à mettre de l'ordre dans leurs projets, à composer leurs dossiers.

Mais c'est surtout à un niveau plus modeste que l'information orientée vers le développement trouve son champ d'application. Partout, les pouvoirs publics s'efforcent d'éduquer la population jusque dans ses couches les plus modestes. Les journaux, quotidiens ou hebdomadaires, les journaux muraux qui peuvent être affichés sur les murs jouent leur rôle. Mais il faut souligner l'intérêt d'une presse spécialisée : « Journal des planteurs », « Terre et progrès », de Côte-d'Ivoire, sont distribués gratuitement à 60 000 exemplaires.

La question de la langue se pose. En fait, dans la plupart des pays d'Afrique francophone, ceux qui savent lire, savent aussi le français. L'emploi des langues locales n'est donc pas indispensable et lorsque les langues parlées sont très diverses, il est commode et efficace d'imprimer en français. La presse religieuse utilise des journaux bilingues, de modestes feuilles photocopiées qui apportent leur message dans les villages. L'UNESCO a contribué à la création de journaux ruraux en langue locale, après des campagnes d'alphabétisation. Ici l'accent est mis sur la nécessité de renforcer, par l'exercice de la lecture, les acquisitions de connaissances nouvelles.

Grâce au transistor omniprésent, la radio a ouvert des perspectives nouvelles. Avec la chaleur de la voix humaine, elle véhicule une émotion : ses messages sont plus persuasifs que l'écrit. Si l'imprimé peut convaincre l'esprit, la radio mobilise le cœur. Elle sollicite l'adhésion populaire pour des objectifs globaux, pour le service de la patrie, la fidélité au chef ou la réalisation du plan. Son influence pour les points de détail, pour les conseils techniques est probablement moindre que celle des brochures ou des affiches qui peuvent expliquer avec croquis ou photo à l'appui comment on taille un arbre ou comment on utilise un outil, et qui peuvent être consultées et étudiées à loisir.

La radio donne aux auditeurs le sens de leur insertion dans la collectivité. Un auditeur de l'émission sénégalaise « Les Ruraux parlent aux ruraux » exprimait très bien ce sentiment : « Le monde nous était fermé, écrivait-il, maintenant vous l'avez ouvert pour nous » ; c'est un facteur essentiel au développement. L'auditeur prend conscience de sa liberté, de l'importance de ses décisions et de ses actes ; il peut être l'auteur responsable de son développement et son horizon s'élargit, lui permettant de dépasser le cadre un peu limité du village et de la famille. Un développement véritable exige cette « conscientisation ».

L'intérêt bien compris du gouvernement exige d'ailleurs que les masses puissent s'exprimer. Sinon, comment connaître leurs besoins, comment suivre les palpitations de l'opinion publique ? Aussi est-il fort utile

de prévoir, à côté de l'information, des moyens de réponse pour que les avis venant de la population remontent vers les cadres politiques ou économiques, et qu'il soit possible de poser des questions à travers le courrier des lecteurs et des auditeurs.

Le succès de la « coupe du progrès » ivoirienne montre combien la radio peut mobiliser les volontés et inciter à agir, après avoir incité à réfléchir. L'émulation des collectivités, la recherche de prestige des villageois animent ce qui est devenu un jeu radiophonique très écouté.

L'emploi de griots, de conteurs traditionnels ou de chanteurs populaires est évidemment un atout dont la radio se sert. Le message est renforcé s'il est transmis dans un contexte de musique traditionnelle qui parle au cœur, par la voix d'acteurs réputés. Cependant, il est quelquefois malaisé de mesurer toutes les nuances d'un tel message oral, surtout en langue locale. En effet l'acteur est généralement maître de son programme qui a rarement été fixé avec précision, écrit ou scruté en détail, dans une langue parlée par tous. L'usage d'une langue locale, l'emploi de la parole, sans brouillon écrit, ne facilite plus le contrôle précis de qui est dit. Si bien qu'à travers des chansons ou des contes il peut arriver que le griot fasse l'éloge de mœurs ou de coutumes que la politique officielle de l'État réprouve et veut modifier. C'est parfois le cas pour la polygamie, le droit matrilineaire ou l'autorité traditionnelle dont le folklore fait l'éloge alors que la « ligne du parti » les condamne. Tout cela n'est pas bien grave et ces discordances montrent que la spontanéité et la liberté trouvent toujours leur place.

Des groupes de discussion complètent parfois utilement l'audition. Faire participer les auditeurs est en effet indispensable à une prise de conscience véritable. D'ailleurs, dans des milieux où la vie communautaire reste l'idéal, le transistor ou la télévision pourraient isoler les individus et briser des solidarités : les discussions du club d'auditeurs permettent de remédier à ce morcellement.

Les services responsables de l'information par radio s'efforcent d'établir des programmes où l'aspect éducatif est pris en compte. La radio ivoirienne adopte pour sa part la grille suivante : information 35,9 %, éducation 9 %, culture intellectuelle et artistique 15 %, variétés et folklore 38 %, divers (dont émissions religieuses) 2,1 %. Selon une étude faite par un étudiant (MPE, Université de Paris XIII, 1975) l'analyse des contenus du quotidien ivoirien « Fraternité-Matin » montre que pour une semaine de janvier 1974, 41 % de la surface ont été consacrés aux affaires intérieures dans le domaine politique ou économique, 14 % dans le même domaine aux affaires extérieures, 15 % à des jeux, bandes dessinées et annonces familiales, 12 % aux sports, 9 % à la publicité, 5 % aux arts et spectacles, 3 % aux problèmes agricoles, 2 % à l'éducation et aux sciences.

Dans de telles analyses, les classifications sont trop sommaires pour entraîner un jugement rigoureux, l'information nationale ou internationale peut aussi bien être une cantilène de louanges aux personnalités dirigeantes qu'une étude des conditions d'équilibre international : les articles sont éducatifs ou non selon la façon dont ils sont élaborés. L'École supérieure de journalisme de Yaoundé, l'Institut Technique d'Information du Zaïre ou des organismes semblables ont un rôle immense à remplir, car ainsi que le disait Dona Fologo, ministre et journaliste ivoirien : « Il y a beaucoup de journalistes mais beaucoup ne font pas d'effort pour mériter ce titre,... (parfois) les journalistes donnent l'impression qu'ils parlent de choses dont ils ne connaissent rien... » En un certain sens, le brillant, la facilité, sont de dangereuses qualités qui peuvent malheureusement dispenser des études approfondies nécessaires à la rédaction d'articles fouillés.

L'influence de la télévision, toutes proportions gardées, joue vraisemblablement de façon analogue : la voix et la présence des orateurs engendrent une certaine émotion. Mais le public africain sait se distancier du spectacle offert. Il suffit d'avoir assisté à la projection de films d'Extrême-Orient pour savoir que le spectateur peut rire lorsque les ficelles sont un peu grosses. L'envoûtement, la magie du petit écran, la force hallucinatoire de l'image ne sont pas plus vrais ici qu'ailleurs. La télévision, il est vrai, n'atteint guère que des milieux urbains, plus habitués que d'autres à la pression des mass media.

Pour rendre possible la diffusion de l'information et pour lui donner un caractère communautaire, bon nombre d'État ont organisé des cases d'écoute collective, des halls d'information dans tous les centres urbains.

La Tanzanie s'est efforcée, en 1972, de monter des programmes d'éducation sanitaire mettant en action les divers moyens d'information possibles : 70 000 moniteurs bénévoles ont été formés, des manuels leur ont été fournis, des programmes de radio ont été diffusés, dans les villages des groupes de discussion, encadrés par les moniteurs, ont commenté les informations et fait passer les connaissances acquises. Le but était de remplacer autant que faire se pouvait la médecine curative (coûteuse, issue des techniques et des universités européennes) par une médecine préventive, proche du peuple, une « médecine aux pieds nus ». Il n'est pas évident que les résultats soient absolus. Certes la variole est en voie de disparition comme dans le reste du monde, grâce au vaccin. Mais rougeole, peste, méningite et surtout tuberculose restent menaçantes. L'hygiène ne peut pas tout, même là où elle est respectée. Donner des chiffres sur les moyens d'information est un peu illusoire. En 1970 une statistique officielle estime qu'il y a en Côte-d'Ivoire 300 000 postes de radio et 60 000 téléviseurs. Depuis

7 ans la progression est évidemment considérable. Quant au tirage des journaux, il est, toujours pour la Côte-d'Ivoire, de 40 000 pour « Fraternité Matin », 12 000 pour le « Journal rural », 30 000 pour « Fraternité Hebdo », 45 000 pour « Ivoire Dimanche », 5 000 pour le mensuel « Eburnea ».

A tout cela s'ajoutent les journaux de Paris ou de Dakar surtout les hebdomadaires ou les mensuels : « Afrique nouvelle », « Bingo », « Jeune Afrique ». Ils n'atteignent directement que des élites mais, à travers elles, ils orientent l'opinion dans sa totalité. Certes, ils apportent à l'opinion des éléments de réflexion et d'information mais ils se placent plus souvent sur le terrain de la politique internationale que sur celui de l'économie rurale.

Les revendications, les dénonciations, pour justifiées qu'elles soient parfois, risquent d'être démobilisatrices dans la mesure où elles laissent penser que l'amélioration des situations économiques, le développement, une plus grande justice dépendent avant tout d'un monde extérieur de grandes puissances sur lequel l'opinion des États sous-développés n'a pas une influence décisive. Pourtant à l'intérieur d'un pays en développement, rien d'important ne peut être mené à bien sans la compréhension des masses. Mais on se heurte ici encore à un clivage souvent décrit. Face à une Afrique moderne où les décisions sont prises, mais où les pensées, les besoins, les techniques sont ceux de l'Occident se dresse une Afrique traditionnelle, moins perméable aux influences, mais dont la production en fin de compte est plus essentielle au pays. L'information, si elle atteint effectivement « la base », peut permettre de combler ce fossé en donnant aux « sans grade » la possibilité de réfléchir, de dialoguer et de proposer.

Les jeunes gens qui fréquentent écoles ou universités comprennent qu'ils ont des devoirs vis-à-vis de leurs

parents villageois à qui ils doivent leur instruction. Beaucoup voudraient apporter à leurs villages les éléments de culture qui leur ont été donnés. Même s'ils sont assez généreux pour y consacrer des loisirs de vacances, même si leurs parents acceptent de se mettre à l'école de leurs enfants, les choses ne sont pas faciles. Souvent les jeunes étudiants ne distinguent pas l'essentiel de l'accessoire. En Côte-d'Ivoire, la question est agitée dans de nombreux villages; les « élèves » tentent d'animer des soirées ou des semaines culturelles, montrant qu'ils ont pris conscience d'une responsabilité et veulent esquisser un rapprochement. Mais, bonne volonté mise à part, les programmes proposés sont le plus souvent sans consistance : match de football, soirées dansantes,... donnent une vue bien superficielle de la vie moderne dont ils veulent témoigner. Parfois des anciens sont invités à venir conter l'histoire du village. Le savoir scolaire leur paraît-il donc si inutilisable qu'ils n'essaient pas de le communiquer? Pourtant les sciences de la nature (botanique, zoologie) pourraient intéresser les paysans. L'éducation civique pourrait être exposée au village. Pourquoi les étudiants, pleins de bonne volonté, n'essaient-ils pas de s'orienter vers la transmission d'informations « sérieuses » et se limitent-ils à des symboles un peu vains de musique pop, de danse ou de sport?

La question se pose pourtant à certains. Dans un quartier autochtone d'Abidjan, à Agbon, les jeunes gens se sont demandé s'il fallait tenter d'apprendre des choses à leurs parents non scolarisés ou s'il n'était pas plus profitable pour l'avenir de leur apprendre la lecture qui permet, le français étant assez répandu, d'accéder à n'importe quel savoir. Comment choisir l'information à diffuser aux milieux illettrés. L'incapacité de distinguer l'important de l'accessoire révèle bien le trouble des esprits et la confusion née de l'abondance extrême des informations non encore reprises dans une synthèse personnelle.

Statut juridique et moyens de fait de l'information

La situation dans les États d'Afrique francophone

par Bernard LANNE, administrateur des Affaires d'Outre-mer
et René BÉNEZRA, ancien rédacteur en chef à l'A.F.P.

Il est toujours malaisé et quelquefois périlleux d'écrire sur le droit en vigueur en Afrique, faute d'une information précise, complète et régulière. Les journaux officiels paraissent souvent avec retard ou ne paraissent pas et les dépêches d'agence ne donnent pas toujours les renseignements nécessaires.

Si l'on essaye cependant de décrire le régime juridique de la presse en Afrique francophone, on doit remarquer dès l'abord que pour des raisons historiques évidentes la législation en vigueur s'est inspirée assez largement de la loi française du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse.